

**CONSEIL MUNICIPAL DE FRAGNES-LA LOYERE**  
**PROCES-VERBAL**  
**SEANCE DU 04 AVRIL 2016**

Les Membres du Conseil Municipal se sont réunis, au lieu habituel de leur séance, le 04 Avril 2016, sous la présidence de Monsieur Alain GAUDRAY, Maire.

Présents : BERAUDIER Franck, BRUN Isabelle, CAGNARD Christelle, DESBLACHES Antoine, DURY Michel, FAUVAUX Virginie, FICHOT Dominique, FORCIONE Laurent, GOGUE Jean-Louis, HOHWEILLER Fabrice, LELEDY Ambroise, LETOURNEAU Pascal, MALON Laurence, MENOTTI Claude, PARIS Fabienne, PETIT Alain, PION Bernard, RECORDON Anne-Marie, SANTIAGO Patrick, VANDROUX Philippe, WAETERLOOT Sébastien.

Absents excusés : BRIDAY Nathalie pouvoir dûment établi à WAETERLOOT Sébastien  
DECHAUME Agnès pouvoir dûment établi à PARIS Fabienne  
ESCUTENAIRE Alex à LETOURNEAU Pascal

Secrétaire de séance : DESBLACHES Antoine

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de démission de Mme DECHAUME Agnès, Adjointe des affaires scolaires et périscolaires, pour raisons personnelles.

La démission sera effective dès acceptation de Monsieur le Sous-Préfet.

Approbation du procès-verbal de la séance du 14/03/2016 à l'unanimité.

**1. COMPTE DE GESTION 2015**

**FRAGNES**

**FONCTIONNEMENT**

Excédent de clôture 25 014.08 €  
Excédent cumulé 148 513.34 €

**INVESTISSEMENT**

Excédent de clôture 201 732.39 €  
Excédent cumulé 155 435.86 €

**LA LOYERE**

**FONCTIONNEMENT**

Déficit de clôture - 18 951.65 €  
Excédent cumulé 44 371.96 €

**INVESTISSEMENT**

Déficit de clôture - 68 636.63 €  
Déficit cumulé - 14 228.30 €

**SIGEC FRAGNES-LA LOYERE**

**FONCTIONNEMENT**

Excédent de clôture 20 864.81 €  
Excédent cumulé 23 242.38 €

**INVESTISSEMENT**

Excédent de clôture 5 314.77 €  
Excédent cumulé 2 377.57 €

Les résultats présentés sont concordants avec les chiffres du compte administratif de la commune.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 31 décembre 2015, et sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, déclare à l'unanimité que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2015 par le receveur, certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

## **2. COMPTES ADMINISTRATIFS 2015**

### **FRAGNES**

#### **FONCTIONNEMENT**

Excédent de clôture 25 014.08 €

Excédent cumulé 148 513.34 €

#### **INVESTISSEMENT**

Excédent de clôture 201 732.39 €

Excédent cumulé 155 435.86 €

### **LA LOYERE**

#### **FONCTIONNEMENT**

Déficit de clôture - 18 951.65 €

Excédent cumulé 44 371.96 €

#### **INVESTISSEMENT**

Déficit de clôture - 68 636.63 €

Déficit cumulé - 14 228.30 €

### **SIGEC FRAGNES-LA LOYERE**

#### **FONCTIONNEMENT**

Excédent de clôture 20 864.81 €

Excédent cumulé 23 242.38 €

#### **INVESTISSEMENT**

Excédent de clôture 5 314.77 €

Excédent cumulé 2 377.57 €

Monsieur le Maire se retire de la séance et Fabienne PARIS met au vote les comptes administratifs 2015

Les comptes administratifs 2015 sont adoptés à l'unanimité.

## **3. AFFECTATION DU RESULTAT 2015**

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015,

Constatant que les Comptes Administratifs 2015 font apparaître un excédent de fonctionnement cumulé de 213 750.11 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter l'excédent de fonctionnement de 213 750.11 € à la section de fonctionnement au c/002.

#### **4. TAUX D'IMPOSITION 2016**

Considérant que le lissage des taux d'imposition n'interviendra qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, que l'inflation 2015 selon l'INSEE est nulle, que la création de la commune nouvelle d'une part l'exonère de la baisse de la dotation de l'ETAT pendant 3 ans et que d'autre part réalise une économie supplémentaire de l'ordre de 40 000 euros, Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux d'imposition des deux communes historiques et de maintenir les taux 2015.

##### **FRAGNES**

- Taxe d'Habitation : 6.36 %
- Taxe Foncière bâti : 9.11 %
- Taxe Foncière non bâti : 37.88 %

##### **LA LOYERE**

- Taxe d'Habitation : 10.20 %
- Taxe Foncière bâti : 15.72 %
- Taxe Foncière non bâti : 59.88 %

##### **Taux adoptés à l'unanimité**

#### **5. BUDGET COMMUNAL 2016**

Rapporteur : Fabienne PARIS

Présentation du budget de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2016

Section de fonctionnement équilibrée à 1 690 239 €

Section d'investissement équilibrée à 500 635 €

Le budget 2016 est adopté à l'unanimité sans augmentation des taux d'imposition.

#### **6. PLATEFORME ECHANGE DU MATERIEL ENTRE LES COMMUNES DU GRAND CHALON**

Dans le cadre du schéma de mutualisation 2015, Le grand Chalon propose la mise en place d'une plateforme d'échange du matériel entre les communes membres.

Un inventaire du matériel susceptible d'être mis à disposition a été transmis aux communes ainsi que les conditions générales d'utilisation.

Adopté à l'unanimité

#### **7. TRAVAUX DE REFECTION DU MONUMENT AUX MORTS**

Rapporteur : Pascal LETOURNEAU

L'association du souvenir propose de réaliser des travaux de réfection et d'accessibilité handicap du monument aux morts situé au bord de la D906 ( ancienne RN6), commune de Farges les chalon

Plusieurs devis ont été établis, le moins-disant a été retenu pour un montant de 7 260 € TTC.

Le coût des travaux sera réparti entre les communes concernées au prorata du nombre d'habitants soit une participation pour Fragnes- La loyère de 1 303 €.

Adopté à l'unanimité.

## **8. QUESTIONS DIVERSES**

### **1/ Dossier Mesta (M Béraudier)**

Un mail a été envoyé par M Gaudray au Grand Chalon, pas d'autre courrier n'a été fait.

### **2/ Positionnement du conseil municipal sur la déviation (M Béraudier)**

En amont d'un conseil municipal il est proposé que ce sujet soit abordé en réunion préalable.

### **3/ Information sur la création d'une nouvelle association « Des Fralois aux Brionési »**

Un pacte de l'Amitié est en projet avec la commune de Brionna en Italie afin de développer les échanges entre nos 2 communes. Une rencontre entre élus et devrait avoir lieu avant l'été. Une association est en cours de constitution pour assurer la promotion et la pérennité du pacte de l'amitié et des échanges.

### **4/ Démission de M Gaudray de son poste de Maire.**

M Gaudray fait part, comme annoncé, de son choix de démissionner de son poste de maire en conservant son mandat de conseiller. Sans reprendre ce qui a pu se dire lors de diverses rencontres et réunions préalable sur sa position il souhaite mettre en avant les points suivants ; la construction d'un programme et de projets nouveaux à l'échelle du nouveau territoire, son souhait de faire valider celui-ci par la population réunifiée, et la recherche de la légitimité des fralois et fraloises . M Gaudray aurait aimé un élan démocratique et que le conseil démissionne en bloc. Suite à son allocution M Menotti, M Gogue, puis Mme Fauvaux, Mme Malon et bien d'autres font part en conseil, de leur souhait de démissionner. Au total 11 élus de Fragnes et 1 de La Loyère évoquent leur démission avant la clôture du conseil municipal. D'autres démissions risquant de venir par la suite.

Fin de séance à 22 h 30